
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 AVRIL 1904.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1903 DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT ET DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

RAPPORT ANNUEL.

(Art. 16 de la loi du 15 novembre 1847.)

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de présenter aux Chambres législatives, en conformité de l'article 16 de la loi du 15 novembre 1847, un rapport sur l'administration de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations pendant l'année 1903 et sur leur situation matérielle au 31 décembre dernier.

Ce rapport, comme le précédent, contient dans sa première partie quelques renseignements destinés à faire ressortir clairement le fonctionnement de notre système d'amortissement.

Quant à la seconde partie, celle qui a trait à l'administration de la Caisse des dépôts et consignations, elle est exposée dans la forme habituelle; elle est suivie des états de situation des deux Caisses et d'une déclaration de la Commission de surveillance, qui a été entendue comme le prescrit la disposition prérapplée.

CAISSE D'AMORTISSEMENT.

Fonds d'amortissement.

La nature des fonds à affecter à l'amortissement de la dette nationale est déterminée par l'article 4, § 1^{er}, de la loi du 15 novembre 1847 : ces fonds

sont constitués au moyen de dotations annuelles que viennent accroître les intérêts des capitaux amortis.

Ils sont mis semestriellement à la disposition de la Caisse par imputation sur les crédits inscrits chaque année au Budget de la Dette publique.

*
* * *

L'article 6 de la loi du 15 février 1895, autorisant la conversion du 3 $\frac{1}{2}$ % en 3 %, a fixé à 0.20 % du capital émis la dotation annuelle à consacrer à l'amortissement des dettes à 3 % (¹).

En outre, depuis 1897, une allocation fixe et annuelle de fr. 688,544 74 est attribuée à la Caisse; elle représente le douzième du capital de fr. 8,260,136 84, payé en exécution de l'article 2 de la loi du 6 mars 1897 autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques, et elle est destinée à assurer l'amortissement de ce capital en douze années, période correspondant à la durée des concessions.

*
* * *

Les fonds mis à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1903 s'élèvent à fr. 7,200,178 20 et se décomposent comme il suit :

1 ^o Dotations et intérêts des capitaux amortis	fr. 6,511,833 46
2 ^o Allocation spéciale (montant du crédit porté à l'article 29 du Budget de la Dette publique pour l'exercice 1903)	688,544 74
ENSEMBLE.	fr. 7,200,178 20

La somme de fr. 6,511,833 46 se répartit, entre les dettes amortissables, de la manière indiquée dans le tableau ci-après :

NATURE DE LA DETTE.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		
	DOTATION.	INTÉRÊTS des capitaux amortis.	Total.
Dettes à 3 %, 1 ^{re} série	795,764 90	179,590 50	975,355 40
— 2 ^e série	4,163,842 96	862,123 50	5,025,966 46
— 3 ^e série	420,726 10	89,785 50	510,511 60
	5,380,333 96	1,131,499 50	6,511,833 46

(¹) La dette à 2 $\frac{1}{2}$ % n'a pas de dotation qui lui soit propre; mais le Gouvernement a la faculté d'affecter à son extinction les fonds d'amortissement des autres dettes demeurés sans emploi

DOTATIONS.

Les dotations d'amortissement sont mises à la disposition de la Caisse à l'expiration du semestre auquel elles se rapportent. Pour les capitaux nouvellement émis, la dotation ne commence à courir que du premier jour du semestre qui suit celui pendant lequel ils ont été négociés.

Il s'ensuit que le montant de la dotation à ordonnancer au profit de la Caisse d'amortissement à la fin d'un semestre correspond au capital qui était émis au début de ce semestre.

Ainsi, la dotation de la dette à 5 %, 1^{re} série, pour les semestres échus les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet 1903, a été calculée sur le capital qui avait été emprunté jusqu'au 1^{er} juillet 1902 et jusqu'au 1^{er} janvier 1903; celle de la dette à 3 %, 2^e série, ordonnancée les 1^{er} mai et 1^{er} novembre 1903, correspond au capital nominal qui se trouvait émis au 1^{er} novembre 1902 et au 1^{er} mai 1903; enfin, celle de l'emprunt à 3 %, 3^e série, liquidée les 1^{er} février et 1^{er} août 1903, se rapporte au capital émis au 1^{er} août 1902 et au 1^{er} février 1903.

Au surplus, voici, pour les dettes à 3 %, quelle était la situation des capitaux émis à l'époque où les dotations échues et liquidées en 1903 ont pris cours.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital émis au 1 ^{er} janvier 1902	fr.	387,073,000	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1902		8,097,700	»
— au 1 ^{er} juillet 1902.	fr.	393,170,700	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1902		5,423,500	»
— au 1 ^{er} janvier 1903	fr.	400,594,200	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} janvier 1903 : 0.10 % sur	fr.	393,170,700	=	393,170 70
Le 1 ^{er} juillet 1903 : 0.10 % sur		400,594,200	=	400,594 20
ENSEMBLE.	fr.	793,764 90		

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital émis au 1 ^{er} mai 1902	fr.	2,033,397,282 22	
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1902		26,135,300	»
— au 1 ^{er} novembre 1902	fr.	2,059,732,582 22	
— du 1 ^{er} novembre 1902 au 30 avril 1903		44,377,800	»
— au 1 ^{er} mai 1903	fr.	2,104,110,382 22	

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} mai 1903 : 0.10 % sur	fr.	2,059,732,582 22	=	2,059,732 58
Le 1 ^{er} novembre 1903 : 0.10 % sur		2,104,110,382 22	=	2,104,110 38
ENSEMBLE.	fr.	4,163,842 96		

Dette à 3 %, 3^e série.

Capital émis au 1 ^{er} février 1902	fr.	208,137,400	»
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1902		1,436,100	»
— au 1 ^{er} août 1902	fr.	209,593,500	»
— du 1 ^{er} août 1902 au 31 janvier 1903		1,339,100	»
— au 1 ^{er} février 1903	fr.	211,432,600	»

Montant de la dotation semestrielle échue :

Le 1 ^{er} février 1903 : 0.10 % sur	fr.	209,593,500 =	209,593 50
Le 1 ^{er} août 1903 : 0.10 % sur		211,432,600 =	211,432 60
ENSEMBLE.	fr.	420,726	10

INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.

La situation ci-après établit comment ont été calculés les intérêts sur capitaux amortis, rattachés aux fonds d'amortissement pendant l'année écoulée.

Dette à 3 %, 1^{re} série.

Capital amorti au 1 ^{er} juillet 1902.	fr.	4,727,000	»
— du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 1902		710,100	»
— au 1 ^{er} janvier 1903	fr.	5,437,100	»
— du 1 ^{er} janvier au 30 juin 1903.		1,098,500	»
— au 1 ^{er} juillet 1903.	fr.	6,535,600	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} janvier 1903 : 1 1/2 % sur	fr.	5,437,100 =	81,556 50
Le 1 ^{er} juillet 1903 : 1 1/2 % sur		6,535,600 =	98,034 »
ENSEMBLE.	fr.	179,590	50

Dette à 3 %, 2^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} novembre 1902	fr.	25,131,100	»
— du 1 ^{er} novembre 1902 au 30 avril 1903		2,381,500	»
— au 1 ^{er} mai 1903	fr.	27,512,600	»
— du 1 ^{er} mai au 31 octobre 1903		2,449,700	»
— au 1 ^{er} novembre 1903	fr.	29,962,300	»

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} mai 1903 : 1 1/2 % sur	fr.	27,512,600 =	412,689 »
Le 1 ^{er} novembre 1903 : 1 1/2 % sur		29,962,300 =	449,454 50
ENSEMBLE.	fr.	862,123	50

Detle à 3 %, 3^e série.

Capital amorti au 1 ^{er} août 1902	fr.	2,406,200 »
— du 1 ^{er} août 1902 au 31 janvier 1903 . . .		444,400 »
— au 1 ^{er} février 1903	fr.	2,850,600 »
— du 1 ^{er} février au 31 juillet 1903		284,500 »
— au 1 ^{er} août 1903	fr.	5,135,100 »

Intérêts échus sur capitaux amortis :

Le 1 ^{er} février 1903 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur	fr.	2,850,600 =	42,759 »
Le 1 ^{er} août 1903 : 1 $\frac{1}{2}$ % sur		5,135,100 =	47,026 50
ENSEMBLE. . . .	fr.		89,785 50

* * *

Le tableau ci-après donne le relevé, par dette et par échéance, des sommes mises à la disposition de la Caisse d'amortissement pendant l'année 1903.

SEMESTRE ÉCHU LE	DOTATIONS SEMESTRIELLES ET INTÉRÊTS DES CAPITAUX AMORTIS.		MONTANT.
	3 %, 1 ^{re} série.		
1 ^{er} janvier 1903 . . .	Dotation.	595,170 70	975,335 40
	Intérêts	81,556 50	
1 ^{er} juillet 1903 . . .	Dotation.	400,504 20	
	Intérêts	98,054 »	
	3 %, 2 ^e série.		
1 ^{er} mai 1903	Dotation.	2,059,732 58	5,025,966 46
	Intérêts	412,689 »	
1 ^{er} novembre 1903 . .	Dotation.	2,104,110 38	
	Intérêts	449,434 50	
	3 %, 3 ^e série.		
1 ^{er} février 1903 . . .	Dotation.	209,593 50	510,511 60
	Intérêts	42,759 »	
1 ^{er} août 1903	Dotation.	211,132 60	
	Intérêts	47,026 50	
			6,511,835 46
Septième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 20 du Budget de la Dette publique).			688,344 74
			7,200,178 20

Emploi des fonds.

Les fonds confiés à la Caisse d'amortissement doivent, en vertu des contrats d'emprunts, servir à des rachats de titres à la bourse, au cours du jour, pour autant que ce cours ne dépasse pas le pair; les sommes qui n'ont pu recevoir cette destination pendant la durée d'un semestre sont attribuées au Trésor et portées en recette au Budget des recettes et des dépenses extraordinaires.

En 1903, la Caisse a eu à sa disposition les ressources suivantes :

1 ^o Fonds d'amortissement restant à employer au 31 décembre 1902	fr. 2,437,983 56
2 ^o Fonds afférents à l'année 1903	7,200,178 20
ENSEMBLE	fr. 9,638,161 76

Pendant l'année écoulée, elle a affecté une somme de fr. 7,406,296 46

à l'amortissement des capitaux détaillés ci-après :

En 3 %, 1 ^{re} série . . .	fr. 1,622,100 »
— 2 ^o série . . .	5,153,200 »
— 3 ^o série . . .	568,500 »
TOTAL. . .	fr. 7,343,800 »

Elle a reversé au Trésor les seuls excédents insuffisants pour acquérir une coupure de 100 francs; ces excédents se répartissent comme il suit entre les différents fonds qui alimentent la Caisse :

Fonds du 3 %, 1 ^{re} série . fr.	44 27
— 2 ^o série . .	90 71
— 3 ^o série . .	32 33
Allocation spéciale . . .	82 81
ENSEMBLE. . . fr.	250 12
	7,406,546 58

Au 31 décembre 1903, il restait donc disponible une somme de fr. 2,231,615 18 reportée à l'exercice 1904. Il peut être fait emploi de cette somme jusqu'au 30 avril 1904.

*
* *

La somme de fr. 250 12, reversée au Trésor et rattachée au Budget extraordinaire de 1903, se décompose comme il suit :

3 %, 1 ^{re} série.		
a) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} juillet 1902 fr.	24 85	
b) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} janvier 1903	19 42	
		44 27
3 %, 2 ^e série.		
a) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} novembre 1902 fr.	52 73	
b) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} mai 1903	57 98	
		90 71
3 %, 3 ^e série.		
a) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} août 1902 fr.	2 85	
b) Somme afférente au semestre échu le		
1 ^{er} février 1903	29 50	
		52 35
Allocation spéciale : Somme non employée		
en 1902		82 81
TOTAL. . . fr.		250 12

Taux des rachats.

Les rachats ont été effectués à des cours variant de 99 50 à 99 77^s pour le 3 %, 1^{re} série; de 99 50 à 99 80 pour le 3 %, 2^e série, et de 99 50 à 99 80 pour le 3 %, 3^e série. — Le cours moyen, pour chaque série, a été respectivement de 99 72^s, 99 74 et 99 70^s. Sur l'ensemble des opérations de l'année, il est de 99 73^s.

Situation des emprunts.

Le tableau ci-dessous indique, en ce qui concerne les dettes auxquelles est attribuée une dotation d'amortissement, le montant, au 31 décembre 1903, des capitaux émis, des capitaux amortis et de ceux qui restaient en circulation.

NATURE DE LA DETTE.	CAPITAUX ÉMIS	CAPITAUX AMORTIS.	CAPITAUX EN CIRCULATION.
Dettes à 3 %, 1 ^{re} série	416,746,500 »	7,059,200 »	409,687,100 »
— 2 ^e série	2,163,650,282 22	50,284,500 »	2,133,365,982 22
— 3 ^e série	226,254,600 »	5,592,100 »	222,842,500 »
	2,806,651,182 22	40,735,800 »	2,765,895,582 22

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.

Les dépôts en numéraire et en fonds publics, dont la Caisse des dépôts avait la garde, s'élevaient, au 31 décembre 1903, à 1,052,219,000 francs environ; ils étaient de 1,012,497,000 francs à la fin de l'année précédente.

Les placements effectués pour le compte de la Caisse d'épargne ont dépassé les réalisations de 38,101,000 francs; le chiffre des cautionnements a diminué de 4,344,000 francs et celui des consignations de 868,000 francs; les valeurs appartenant au Fonds spécial de prévision monétaire ont été augmentées de 152,000 francs.

Le Fonds spécial des dotations allouées par l'État pour la constitution de pensions de vieillesse, rattaché à la Caisse des dépôts et consignations conformément à l'article 11, § 2, de la loi du 10 mai 1900, présente un solde créditeur s'élevant en chiffre rond à 17,338,000 francs, somme excédant de 6,676,000 francs le solde qui existait au 31 décembre 1902.

Le tableau ci-après renseigne le montant des dépôts, par nature de service, depuis l'année 1850 :

ANNÉES.	Situation, au 31 décembre de ces années, des sommes et valeurs (par milliers de francs) déposées du chef de										
	cautionnements de comptables et de contribuables (en numéraire).	cautionnements d'en- trepreneurs, d'agents com- merciaux (en numé- raire).	cautionnements servis en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire.	consignations judi- ciaires et autres (en numéraire).	cautionnements de remplacants dans la milice (en nu- méraire).	fonds de remuéra- tion des miliciens intérêts compris (en numéraire).	application des fonds de réserve de la Caisse à l'épargne et de retraite (valeur nominale des capitux).	fonds spécial de pré- vision monétaire.	fonds spécial des do- tations pour la con- stitution de pen- sions de vieillesse.	comptes soldes (pour mémoire).	ENSEMBLE.
1850	9,608	"	"	2,905	"	"	"	"	"	"	12,513
1855	10,477	763	4,615	4,746	"	"	"	"	"	"	20,601
1860	12,647	1,039	5,510	7,172	"	"	"	"	"	"	26,388
1865	14,762	2,148	12,505	7,457	"	"	"	"	"	"	36,872
1870	15,700	1,405	11,463	11,197	305	"	6,126	"	"	"	46,196
1875	20,988	2,015	13,467	21,377	2,031	11,362	26,796	"	"	3,393	101,429
1880	28,916	3,984	17,732	32,156	1,534	3,271	64,227	"	"	2,532	154,352
1885	36,587	4,506	15,049	41,033	313	71	150,530	"	"	851	254,960
1890	40,897	5,509	14,280	52,125	317	82	503,018	502	"	865	397,595
1895	54,789	4,058	15,759	50,584	226	92	483,046	594	"	"	588,948
1900	44,867	6,259	25,112	29,402	258	104	726,408	2,760	"	"	835,150
1901	44,803	6,214	25,245	27,919	259	107	796,484	3,199	"	"	904,210
1902	51,091	6,186	26,151	28,837	243	110	885,666	3,551	10,002	"	1,012,497
1903	47,248	5,369	26,467	27,969	245	113	925,767	3,703	17,338	"	1,052,219

Le mouvement propre à chaque catégorie de dépôts s'établit comme il suit :

Cautionnements de comptables et de contribuables.

1° En numéraire.

Solde des dépôts au 31 décembre 1902.	fr.	51,091,287 12
Versements reçus en 1903		18,905,167 41
	fr.	69,996,454 53
Mandats acquittés en 1903.		22,748,357 75
	fr.	47,248,096 78

y compris une somme de 5,245,675 francs restant à inscrire.

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1902	fr.	6,569,400 »
Dépôts reçus en 1903		889,000 »
	fr.	7,458,400 »
Restitutions.		2,017,500 »
Solde au 31 décembre 1903	fr.	5,440,900 »

Ce solde se décompose comme il suit, d'après la nature des titres en dépôt :

Dette à 2 $\frac{1}{2}$ %	fr.	575,000 »
— à 3 %		4,865,900 »
	fr.	5,440,900 »

Cautionnements d'entrepreneurs et d'adjudicataires.

1° En numéraire.

	Dépôts préalables.	Cautionnements proprement dits.	Ensemble.
Solde au 31 décembre 1902.	fr. 1,160,417 50	6,186,095 55	7,346,513 05
Montant des versements effectués en 1903 . . .	9,604,048 55	5,855,692 52	15,459,740 67
TOTAUX. . . fr.	10,764,465 55	10,021,787 87	20,786,253 72
Montant des remboursements	9,673,151 85	4,655,014 57	14,328,166 22
Solde au 31 décembre 1903.	fr. 1,091,354 »	5,368,773 50	6,460,107 50

2° En fonds publics.

Solde au 31 décembre 1902	fr. 18,421,460 »
Dépôts reçus en 1903	20,784,720 »
	fr. 39,206,180 »
Restitutions.	19,271,580 »
Solde au 31 décembre 1903	fr. 19,934,600 »

Ce solde se décompose comme il suit :

Dettes belge à 2 1/2 %	fr. 68,000 »
— à 3 %	18,885,600 »
Caisse d'annuités 3 %	456,700 »
— 4 %	15,900 »
— 4 1/2 %	104,700 »
Crédit communal 3 %	73,500 »
— 4 1/2 %	49,500 »
Société Nationale des Chemins de fer vicinaux 3 %	280,700 »
	fr. 19,934,600 »

Consignations.

Solde au 31 décembre 1902	fr. 28,837,453 61
Versements de 1903	11,991,743 96
	fr. 40,829,197 57
Remboursements de 1903	12,860,201 47
Solde au 31 décembre 1903	fr. 27,968,996 10

NATURE des DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS.	CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1902.	CAPITAUX déposés EN 1903.	CAPITAUX remboursés EN 1903.	EXCÉDENT		CAPITAUX en dépôt au 31 déc. 1903.
				des DÉPÔTS effectués en 1903 sur les remboursements.	des REMBOURSEMENTS sur les DÉPÔTS effectués en 1903.	
1. Capitaux remboursés par les Pays-Bas	7,546 93	"	"	"	"	7,546 93
2. Saisies réelles du Hainaut	72,383 39	"	"	"	"	72,383 39
3. Cautionnements pour mise en liberté provisoire. (Loi du 20 avril 1874.)	115,262 63	200,200 "	30,850 "	169,350 "	"	284,612 63
4. Cautionnements en garantie de droits de succession. (Loi du 27 décembre 1817.)	374,458 47	265,002 83	30,430 80	228,662 03	"	603,120 50
5. Indemnités du chef d'expropriation pour cause d'utilité publique.	4,923,829 42	6,498,144 03	7,770,538 82	"	1,281,304 79	3,642,434 63
6. Fonds disponibles de la masse des détenus des maisons centrales et de la masse d'habillement des gardiens	101,195 38	13,000 "	9,000 "	4,000 "	"	105,195 38
7. Sommes appartenant à des successions vacantes	520,526 74	4,685 96	5,001 31	"	405 35	520,121 39
8. Sommes appartenant à des absents	541,958 96	48,661 75	22,310 54	20,351 21	"	568,310 17
9. Fonds de mineurs et interdits (Loi du 16 décembre 1851.)	14,101,235 28	2,025,454 71	1,704,539 86	230,914 85	"	14,332,150 13
10. Fonds de faillites. (Loi du 18 avril 1851.)	3,110,446 59	1,963,440 40	1,780,927 71	182,521 09	"	3,292,068 28
11. Dépôts de toute autre nature (*)	4,968,609 82	973,055 28	1,401,512 43	"	428,457 15	4,540,152 67
TOTAUX . . . fr.	28,837,453 61	11,991,743 96	12,860,201 47	841,790 78	1,710,257 20	27,068,096 10
Excédent des remboursements sur les dépôts. . . . fr.				868,457 51		

Cautionnements de remplaçants.

Ces cautionnements ont été fournis sous le régime de l'article 72 de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1873.

La Caisse est chargée de restituer les cautionnements de remplaçants au fur et à mesure de leur exigibilité; en 1903, elle a remboursé une somme de fr. 784 67.

Les opérations de l'année se résument comme il suit :

1° Principal.

Solde au 31 décembre 1902	fr. 118,936 99
Mandat émis au profit d'un remplaçant licencié.	372 18
Capital restant inscrit au 31 décembre 1903	fr. 118,564 81

(*) La rubrique *Sommes frappées de saisie-arrêt dans les caisses du Trésor* a été supprimée; les sommes qui y figuraient ont été reportées à la rubrique *Dépôts de toute autre nature*.

2° Intérêts.

Solde au 31 décembre 1902	fr.	123,800 68
Intérêts portés en compte aux remplaçants en 1903		2,972 43
	fr.	126,773 11
Intérêts mandatés au profit d'un remplaçant licencié		412 49
Intérêts inscrits au 31 décembre 1903	fr.	126,360 62
TOTAL GÉNÉRAL	fr.	244,925 43

Caisses de milice

instituées par la loi du 3 juin 1870 (en liquidation).

La situation des fonds tenus en réserve pour le règlement éventuel de cas litigieux se présentait, au 31 décembre 1903, comme il suit :

CLASSES DE MILICE.	SUBVENTIONS et INTÉRÊTS ACCUMULÉS.	FONDS			FONDS
		versés à la Caisse générale d'épargne et de retraite au profit des miliciens qui ont opté pour la rémunération		ATTRIBUÉS AU TRÉSOR.	tenus en réserve
		immédiate.	différée.		au 31 décembre 1903.
1871.	2,712,650 94	1,721,417 »	325,864 37	664,950 28	2,410 20
1872	2,774,911 51	1,741,410 56	256,671 01	755,580 20	21,240 68
1873.	2,451,885 69	1,745,925 02	104,156 29	588,097 89	13,706 40
1874.	2,569,751 60	1,887,011 08	96,961 11	509,842 39	75,907 02
1875.	2,074,222 22	»	»	2,074,222 22	»
TOTAL. . . .fr.					113,273 48

Avances pour construction de maisons d'école.

Les deux avances, s'élevant ensemble à fr. 24,100 »
consenties en 1885 sur le crédit de fr. 229,514 21 alloué
au Département de l'Intérieur par le Budget de 1884, sont
entièrement remboursées.

Au 31 décembre 1902, la Caisse des dépôts et consignations,
chargée de recouvrer les annuités souscrites pour le rembour-
sement de ces avances, avait reçu et reversé au Trésor une
somme de fr. 23,970 20

En 1903, elle a versé le solde, soit 129 80

24,100 »

Fonds spécial de prévision monétaire.

Ce fonds a été constitué au moyen du bénéfice résultant de la transformation de pièces de 5 francs en monnaies divisionnaires (loi du 17 mai 1886) et de la fabrication de pièces de 1 centime (loi du 14 août 1887). En vertu de la loi du 19 mai 1898, il s'accroît de tous les bénéfices résultant d'opérations monétaires et de frappes de monnaies nationales. Le Gouvernement peut imputer sur ledit fonds les dépenses à faire pour l'entretien de la circulation monétaire, ainsi que la dépense à résulter de l'annulation éventuelle de monnaies de billon retirées de la circulation.

Les capitaux disponibles du Fonds de prévision monétaire sont placés en rentes sur l'État; les intérêts de ces placements viennent augmenter l'actif du fonds.

Au 31 décembre 1902, l'avoir du fonds montait à . . . fr. 3,551,419 68
En 1903, il s'est accru de 151,339 82
provenant :

a) Du bénéfice résultant de la fabrication de monnaies de nickel fr. 43,140 32

b) Des intérêts encaissés pendant l'année . . . 108,199 50

fr. 151,339 82

fr. 3,702,759 50

Au 31 décembre 1902, le Fonds de prévision monétaire possédait, en titres 3 %, un capital nominal de 3,548,200 francs dont le prix de revient s'élevait à fr. 3,551,327 58

En 1903, une somme de 125,437 37

a été appliquée à l'achat d'un capital de 125,200 francs en titres de la même dette.

3,676,764 95

Solde disponible au 31 décembre 1903. fr. 25,994 55

Le Fonds de prévision monétaire possédait donc, au 31 décembre 1903, un capital nominal de 3,673,400 francs en titres 3 %.

Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse.

Ce fonds a été institué par l'article 11 de la loi du 10 mai 1900, qui l'a rattaché à la Caisse des dépôts et consignations.

Il est destiné à payer les primes d'encouragement accordés en vue de la constitution de pensions de vieillesse et à liquider les allocations annuelles de 65 francs octroyées à des ouvriers et anciens ouvriers qui se trouvent dans le besoin.

Il est alimenté par une dotation fixe inscrite chaque année au Budget du Ministère de l'Industrie et du Travail et, en cas d'insuffisance, par des ressources exceptionnelles à solliciter de la Législature; cette dotation a été de 12 millions de francs pour les années 1901 et 1902; la loi du 18 février 1903 l'a portée à 15 millions à partir de l'exercice 1903.

Voici comment s'établit la situation du fonds spécial :

Solde au 31 décembre 1902 fr. 10,662,220 20

RECETTES :

Versement de l'allocation budgétaire de 1903 15.000,000 »

fr. 25,662,220 20

DÉPENSES :

Premier terme de pension de l'année
1902 fr. 6,407,530 »

Primes d'encouragement accordées en
1903 2,216,426 10

8,323,956 10

Solde au 31 décembre 1903 fr. 17,338.264 10

Ce solde est destiné à recevoir l'imputation au profit de l'Administration des Postes, qui en a fait l'avance, des trois termes de pension afférents au second semestre de 1902 et aux deux semestres de 1903.

Emploi des fonds de cautionnements et de consignations.

Le produit des placements effectués au moyen des fonds de dépôts et de consignations s'est élevé, en 1903, à la somme de fr. 2,669,724 80

D'autre part, le Budget de la Dette publique a supporté une charge de 2,283,955 85
se décomposant comme il suit :

Intérêts des cautionnements de comptables et de contri-
buables fr. 1,464,530 99

Intérêts des cautionnements de remplaçants 2,972 43

Intérêts des cautionnements d'entrepreneurs 117,209 71

Intérêts des consignations 699,242 72

fr. 2,283,955 85

L'excédent en faveur du Trésor est donc de . fr. 385,768 95

Caisse générale d'épargne et de retraite.

Les placements définitifs de la Caisse générale d'épargne et de retraite sont effectués par la Caisse des dépôts et consignations, qui a la garde des valeurs et qui est chargée des réalisations (art. 30 de la loi du 16 mars 1863).

L'annexe n° 3 fait connaître les diverses opérations qui ont ainsi été effectuées, en exécution des décisions du Conseil d'administration de la Caisse d'épargne.

La Caisse des dépôts avait en dépôt, au 31 décembre 1902, des valeurs s'élevant en capital nominal à fr. 795,536,310 »

Les placements de 1903 ont atteint 69,149,100 »

ENSEMBLE. fr. 864,485,410 »

et les réalisations. 35,795,340 »

Le capital restant placé à la fin de l'année 1903 est donc de. fr. 828,690,070 »

Les cautionnements fournis par les membres des comptoirs agricoles ainsi que par les caissiers de la Caisse d'épargne sont également déposés à la Caisse des dépôts; ils s'élèvent à 204,025 »

Au 31 décembre 1902, la Caisse d'épargne possédait des créances hypothécaires s'élevant à fr. 14,019,978 61

Elle a consenti en 1903 de nouveaux prêts pour 1,168,000 »

ENSEMBLE. fr. 15,187,978 61

Les remboursements se sont élevés à 1,551,099 95

Reste au 31 décembre 1903 fr. 13,636,878 66

La Caisse d'épargne peut, en vertu de l'article 5 de la loi du 9 août 1889, prêter des capitaux aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.

Au 31 décembre 1902, le solde des placements de cette nature était de fr. 51,404,270 78

De nouveaux prêts ont été consentis en 1903 pour 5,502,180 »

ENSEMBLE. fr. 56,906,450 78

Les remboursements se sont élevés à 445,245 14

Reste au 31 décembre 1903 fr. 56,461,205 64

A REPORTER. fr. 899,014,179 30

REPORT. . . fr. 899,014,179 50

Elle a en outre été autorisée par la loi du 15 avril 1884, modifiée par celle du 21 juin 1894, à employer une partie de ses fonds disponibles en prêts agricoles.

Le solde des capitaux ainsi employés était, au 31 décembre 1902, de. fr. 6,753,241 40

265 prêts ont été consentis en 1903, à l'intervention des comptoirs agricoles de Gembloux, Genappe, Florennes, Namur, La Hulpe et Louvain, pour une somme totale de 1,497,275 »

ENSEMBLE. . . . fr. 8,250,516 40

Les remboursements effectués en 1903 se sont élevés à 887,331 40

Le solde au 31 décembre 1903 est donc de. fr. 7,363,185 »

En 1884, le Trésor a cédé à la Caisse d'épargne les annuités souscrites par les provinces et les communes en remboursement des avances faites pour construction et ameublement de maisons d'école; le montant des annuités restant en portefeuille au 31 décembre 1903 est de. . . . 1,947,171 56

Elle a en outre escompté d'autres annuités dont le solde s'élevait, au 31 décembre 1903, à 15,442,223 43

TOTAL. . . . fr. 923,766,789 09

Les placements en fonds publics faits par la Caisse des dépôts, pour le compte de déposants à la Caisse d'épargne, se sont élevés en capital nominal à 3,319,500 francs.

Le 31 mars 1904.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*
C^{te} DE SMET DE NAEYER.

ANNEXES.

SITUATION GÉNÉRALE

DE

LA CAISSE D'AMORTISSEMENT

PRÉSENTANT

LE RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS FAITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1903.

ANNEXE N° 1.

FONDS D'AMORTISSEMENT ET EMPLOI DE CES FONDS.

DÉSIGNATION.	DETTE.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	416,746,500	2,163,650,282 22	226,254,600	2,806,651,182 22

FONDS D'AMORTISSEMENT.

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Dotations annuelles	795,764 90	4,163,842 96	420,726 10	5,380,333 96
Intérêts des capitaux amortis	179,590 50	862,123 50	89,785 50	1,131,499 50
Fonds d'amortissement de l'année 1903	975,355 40	5,025,966 46	510,511 60	6,511,833 46
Dotations et intérêts des années antérieures	4,212,789 12	52,920,554 70	2,909,945 30	60,153,289 12
	5,218,144 52	57,946,521 16	3,480,456 90	66,645,122 58

2° Allocation spéciale.

Septième douzième affecté à l'amortissement du capital payé en exécution de la loi du 6 mars 1897, autorisant la capitalisation des annuités restant dues par l'État du chef de la reprise de certains réseaux téléphoniques (art. 29 du Budget de la Dette publique)	088,344 74
Allocations antérieures (6 premiers douzièmes)	4,150,068 44
	4,818,413 18

EMPLOI DES FONDS.

1° Dotations et intérêts des capitaux amortis.

Coût des rachats effectués en 1903	975,303 36	5,205,022 94	537,716 89	6,718,043 19
Coût des rachats effectués antérieurement	5,537,791 58	23,285,454 41	1,854,028 27	28,657,274 20
	4,515,094 94	28,490,477 35	2,371,745 16	35,375,317 45
Attribution au Trésor des fonds demeurés sans emploi	44 27	90 71	32 33	167 31
Versements effectués antérieurement de ce chef	704,972 69	27,224,536 51	1,108,604 91	29,038,114 11
	5,218,111 90	55,715,104 57	3,480,382 40	64,413,598 87
Encaisse au 31 décembre 1903.	32 62	2,231,416 59	74 50	2,231,523 71
	5,218,144 52	57,946,521 16	3,480,456 90	66,645,122 58

2° Allocation spéciale.

Coût des rachats effectués en 1903.	654,576 05	"	33,677 22	688,253 27
Coût des rachats effectués antérieurement	1,821,272 69	"	931,878 54	2,753,151 23
	2,475,848 74	"	965,555 76	3,441,404 50
Attribution au Trésor des fonds non employés au rachat de titres				82 81
Versements effectués antérieurement de ce chef				1,376,834 40
				4,818,321 71
Solde disponible à reverser au Trésor en 1904				91 47
				4,818,413 18

**CAPITAL NOMINAL DES TITRES RACHETÉS ET BRULÉS PUBLIQUEMENT
OU FRAPPÉS DU TIMBRE D'AMORTISSEMENT.**

DÉSIGNATION.	DETTE.			
	3 % (1 ^{re} série).	3 % (2 ^{me} série).	3 % (3 ^{me} série).	Totaux.
	416,746,300	2,165,650,282 22	226,234,600	2,808,631,182 22

TITRES RACHETÉS.

Titres rachetés pendant l'année 1903	1,622,100	5,153,200	568,500	7,343,800
Titres rachetés antérieurement	5,437,100	25,131,100	2,823,600	33,391,800
	7,059,200	30,284,300	3,392,100	40,735,600

TITRES BRULÉS OU ANNULÉS.

Titres brûlés	2,842,400	16,289,100	1,588,500	20,519,800
Titres frappés du timbre : <i>Racheté pour l'amor-</i> <i>tissement.</i>	4,216,800	13,995,200	2,003,800	20,215,800
	7,059,200	30,284,300	3,592,300	40,735,600

ÉTAT COMPARATIF

*de la dette dotée d'un amortissement et de la portion de cette dette amortie
au 31 décembre 1903.*

1° Titres émis	416,746,300	2,165,650,282 22	226,234,600	2,808,631,182 22
2° — amortis	7,059,200	30,284,300	3,392,100	40,735,600
3° — restant à amortir	409,687,100	2,135,366,982 22	222,842,500	2,765,895,582 22

Bruxelles, le 31 mars 1904.

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique,
chargé de la gestion de la Caisse d'amortissement,*

G. VAN CUTSEM

ANNEXE N° 2.

SITUATION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET

ACTIF.	
--------	--

Dépôts et

Trésor public.	{ Son compte courant	101,876,415 44	} 101,985,088 89
	{ Mandats en circulation	108,673 45	

Fonds publics et dépôts

Caissier de l'État, S/C de cautionnements en fonds publics et dépôts de garantie en numéraire	26,466,834 .
Placements définitifs pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite	923,562,734 09
Cautionnements des membres des comitès agricoles	204,025 .

Placement des

Caissier de l'État, S/C crédits et dispositions	334,848 28
---	------------

A REPORTER . . . fr. 1,052,553,530 26

CONSIGNATIONS, AU 31 DÉCEMBRE 1903.

PASSIF.*consignations.*

Cautiennements en numéraire de comptables et de contribuables	Inscrits fr. 45,921,156 ° A inscrire 3,245,675 °	47,166,831 °	
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de comptables, restant à payer		81,265 78	47,248,096 78
Cautiennements en numéraire des entrepreneurs, adjudicataires, etc.	Inscrits fr. 4,918,975 33 A inscrire 422,590 50	5,341,565 83	
Mandats émis pour remboursement de cautionnements d'entrepreneurs, restant à payer		27,407 67	5,368,773 50
Consignations de toute nature			27,968,096 10
Cautiennements de remplaçants	Principal fr. 118,364 81 Intérêts 126,360 62	244,925 43	
Mandats émis pour remboursement de cautionnements de remplaçants, restant à payer			244,925 43
Caisse de milice. (Rémunération des miliciens.) (Levée de 1871).			2,410 20
— — — (— 1872).			21,249 68
— — — (— 1873).			13,706 49
— — — (— 1874).			75,907 02
Fonds de prévision monétaire			3,702,759 50
Fonds spécial des dotations pour la constitution de pensions de vieillesse (art. 11 de la loi du 10 mai 1900).			17,358,264 10

de garantie en numéraire.

Cautiennements en fonds publics des contribuables et dépôts de garantie	Numéraire 1,091,334 ° Fonds publics 25,375,500 °	26,466,834 °
Caisse générale d'épargne et de retraite		923,766,759 09

fonds de dépôt.

Trésor public, S/C d'avances	85,528,086 42
--	---------------

A REPORTER fr. 1,157,746,768 40

ACTIF.

REPORT. . . . fr. 1,052,553,530 26

Fonds nationaux représentant les capitaux de cautionnements et de consignations :Fr. 6,223,497 64 capital nominal de titres à 2 $\frac{1}{2}$ % acquis pour fr. 3,592,577 7716,497,875 » — — 3 % (1^{re} série) — 16,092,517 7659,479,755 72 — — 3 % (2^e série) — 50,637,042 0311,242,700 » — — 3 % (3^e série) — 11,072,836 16

320 » — d'obligations 4 % de la Caisse d'annuités — 342 31

2,865 » — — 4 $\frac{1}{2}$ % — — 3,312 41

3,500 » — d'actions privilégiées Grand-Luxembourg — 4,571 27

Fr. 93,450,513 30 — fr. 81,403,199 71

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1871) :

Fr. 2,410 29 livret de la Caisse d'épargne acquis pour fr. 2,410 29

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1872) :

Fr. 21,249 68 livret de la Caisse d'épargne — 21,249 68

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1873) :

Fr. 13,706 49 livret de la Caisse d'épargne — 13,706 49

Fonds nationaux de la caisse de milice (Levée de 1874) :

Fr. 75,907 02 livret de la Caisse d'épargne — 75,907 02

Fonds de prévision monétaire :Fr. 1,320,200 » capital nominal de titres à 3 % (1^{re} série) acquis pour fr. 1,308,943 871,725,000 » — — 3 % (2^e série) — 1,730,144 63628,200 » — — 3 % (3^e série) — 637,676 45

Fr. 3,673,400 » — 3,676,764 95

Fr. 1,137,746,768 40

PASSIF.

REPORT. fr. 1,137,746,768 40

Fr. 1,137,746,768 40

Bruxelles, le 31 mars 1904

*Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique, chargé
de la gestion de la Caisse des dépôts et consignations,*

G. VAN CUTSEM.

ANNEXE N° 3.

CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS. — *Mouvement et situation
du portefeuille.*

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1905.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1905.
---------------------	--	---	--------	--	--

Caisse des dépôts et consignations :

Titres 2 1/2 %	6,663,455 31	42 33	6,663,497 64	440,000 »	6,223,497 64
— 3 % (1 ^{re} série)	16,302,375 »	245,500 »	16,547,875 »	50,000 »	16,497,875 »
— 3 % (2 ^e série)	59,634,555 72	»	59,634,555 72	154,800 »	59,479,755 72
— 3 % (3 ^e série)	6,282,100 »	5,000,000 »	11,282,100 »	39,400 »	11,242,700 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités . .	320 »	»	320 »	»	320 »
— 4 1/2 % —	2,865 »	»	2,865 »	»	2,865 »
Act. priv. de la G ^{de} C ^{ie} du Luxembourg.	4,000 »	»	4,000 »	500 »	3,500 »
	88,889,671 03	5,245,542 33	94,135,213 36	684,700 »	93,450,513 36

Caisse de milice. — *Levée de 1871 :*

Livret de la Caisse d'épargne	2,340 09	70 20	2,410 29	»	2,410 29
---------------------------------------	----------	-------	----------	---	----------

Caisse de milice. — *Levée de 1872 :*

Livret de la Caisse d'épargne	20,650 78	618 90	21,249 68	»	21,249 68
---------------------------------------	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — *Levée de 1873 :*

Livret de la Caisse d'épargne	13,307 28	399 21	13,706 49	»	13,706 49
---------------------------------------	-----------	--------	-----------	---	-----------

Caisse de milice. — *Levée de 1874 :*

Livret de la Caisse d'épargne	73,696 14	2,210 88	75,907 02	»	75,907 02
---------------------------------------	-----------	----------	-----------	---	-----------

Fonds de prévision monétaire :

Titres 3 % (1 ^{re} série)	1,320,200 »	»	1,320,200 »	»	1,320,200 »
— 3 % (2 ^e série)	1,725,000 »	»	1,725,000 »	»	1,725,000 »
— 3 % (3 ^e série)	603,000 »	125,200 »	628,200 »	»	628,200 »
	3,648,200 »	125,200 »	3,673,400 »	»	3,673,400 »

NATURE DES VALEURS,	VALEURS	CAPITAL NOMINAL	Total.	CAPITAL NOMINAL	VALEURS
	en PORTEFEUILLE ou 1 ^{er} janvier 1905	des titres entrés pendant l'année.		des titres sortis.	en PORTEFEUILLE ou 31 décembre 1905

Caisse générale d'épargne et de retraite :

Titres 2 1/2 % belge	16,611,800	"	16,611,800	54,200	16,577,600
— 3 % (1 ^{re} série)	71,100,100	10,147,000	81,247,100	211,600	81,035,500
— 3 % (2 ^e série)	277,750,450	11,078,500	288,808,950	1,667,200	287,141,750
— 3 % (3 ^e série)	85,584,900	5,041,800	88,626,700	289,500	88,337,200
Obligations 2 1/2 % Annuités	"	500,000	500,000	"	500,000
— 3 % —	22,090,200	"	22,090,200	753,500	21,336,700
— 4 1/2 % —	124,100	"	124,100	1,000	123,100
— 3 % Crédit communal	51,056,400	9,302,000	60,448,400	579,500	59,868,900
— 3 % — 1861	254,800	"	254,800	6,000	248,800
— 4 1/2 % —	12,161,000	90,800	12,251,800	150,500	12,101,300
— Produits au Flénu 3 1/2 %	1,445,000	"	1,445,000	70,000	1,375,000
— — 5 %	87,000	"	87,000	6,000	81,000
— Forges de la Providence 3 %	119,000	"	119,000	2,000	117,000
— — — 4 %	551,000	"	551,000	4,000	547,000
— Brabant 2 1/2 %	9,600,000	"	9,600,000	255,000	9,345,000
— de la C ^{ie} Immobilière 3 1/2 %	3,500,000	"	3,500,000	"	3,500,000
— — 5 40 %	2,800,000	"	2,800,000	1,000,000	1,800,000
— Est belge 3 %	4,859,000	156,000	4,995,000	57,500	4,937,500
— Namur-Liège 1 ^{re} et 2 ^e s 3 %	6,001,000	117,500	6,118,500	77,000	6,041,500
— Fland occident. 1 ^{re} sér 3 %	456,000	21,000	477,000	6,500	470,500
— — 2 ^e sér. 3 %	3,252,500	89,000	3,341,500	47,500	3,294,000
— Quenast 1 ^{re} et 3 ^{me} séries 3 %	292,500	"	292,500	10,500	282,000
— — 2 ^{me} série 3 %	15,000	"	15,000	2,000	13,000
— Liege-Maestricht 3 %	914,500	12,500	927,000	9,000	918,000
— Braine-Gand 3 %	1,185,000	67,000	1,252,000	7,000	1,245,000
— Nord de la Belgique 3 %	6,088,500	100,500	6,189,000	49,500	6,139,500
— Anvers-Rotterdam 3 %	3,926,000	205,000	4,129,000	52,000	4,097,000
— Sambre-et-Meuse 3 %	855,000	"	855,000	11,000	844,000
— — 4 %	214,000	"	214,000	15,000	199,000
— — 4 1/2 %	947,000	"	947,000	25,000	922,000
— Anvers-Gand 3 %	478,000	"	478,000	9,000	469,000
Actions privilégiées Anvers-Gand 3 %	125,500	25,500	151,000	2,000	149,000
Obligations Nord belge 3 %	7,104,500	13,500	7,118,000	73,500	7,044,500
A REPORTER	589,289,750	37,055,600	626,345,350	5,444,000	620,901,350

NATURE DES VALEURS	VALEURS en PORTEFUILLIE au 1 ^{er} janvier 1935	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis	VALEURS en PORTEFUILLIE au 31 décembre 1935
REPORT fr	589 289,750	57,055,600	626,345,350 °	5,444,000	620,901,350 °
Obligations Mons-Hautmont 5 ¹ / ₂ °	480,500 °		480,500	6,000	474,500 °
— 8 /	1,065,000 °		1,065,000 °	9,000 °	1,054,000
— Liège 1853 2 ¹ / ₂ °	191,760 °		191,760 °	8,640 °	183 120
— — 1860 5 /	38,400 °	°	38,400 °	1,000 °	36,500
— Chemins de fer vicin 2 ¹ / ₂ °	4,126,800	°	4,126,800 °	20,400 °	4,106,400
— — 5 ° (1 ^{er} janv. juill)	1,050,200 °	°	1,050,200 °	2,100 °	1,028,100
— — 5 / (1 ^{er} mai nov)	1,994,500 °	1,000,000 °	2,994,500 °	3,000 °	2,991,500 °
— Schaarbeck 1897 2 ¹ / ₂ /	1,100,000 °	°	1,100,000 °	7,500 °	1,092,500 °
— — 1902 5 °	125,000 °	558,000 °	663,000	2,500 °	660,500 °
— Charleroi 5 °	129,500 °	°	129,500	4,500 °	125,000 °
— — 5 ¹ / ₂ /	1,500,000 °		1,500,000 °	°	1,500,000 °
— St Josse ten Noode 1881 5 °	557,500 °	°	557,500 °	7,000 °	550,500
— — 1902 5 /	322,500 °	°	322 500	1,500 °	321,000 °
— Ixelles 1880 5 °	270,000	°	270,000	3,000 °	267,000 °
— — 1894 5 °	595,000 °	°	595,000 °	500 °	594,500 °
— — 1895 2 ¹ / ₂ °	1,734,000		1,734,000	13,000	1,721,000 °
— — 1897 5 °	1,029,500 °		1,029,500 °	6,500 °	1,023,000 °
— — 1902 5 °	°	249,500	249,500		249 500 °
— Prov de Namur 1886 5 °	34,500 °		34 500 °	500 °	34,000 °
— — 1902 5 60 °		193,000 °	193 000	°	193,000 °
— St Gilles 1882 5 °	195,000	°	195,000	2 500 °	192 500
— — 1895 5 /	685,000	°	685,000	48,500 °	636,500 °
— — 1894 5 °	591,000 °		591,000	2,000 °	589,000
— — 1895 5 °	365,500 °		365,500 °	23,500	342,000
— — 1897 5 °	1,371 500	°	1,371,500 °	7,500 °	1,364,000
— — 1902 5 ° (avril oct)	2,150 000 °		2,150,000 °	11,000 °	2,139,000 °
— — 1902 5 / (mars sept)	500,000 °	52,000	552 000 °	2,500 °	549,500
— — 1902 5 / (mai nov)	°	6,076,000 °	6,076,000 °	32,000 °	6,044,000 °
— 5 ¹ / ₂ ° Société générale	7,928,500 °	°	7,928,500 °	3,304,000	4,624,500 °
— 5 20 ° Crédit foncier	4,050,000	550,000 °	4,600,000 °	550,000 °	4,050,000 °
— 5 60 ° —	3,204,000		3,204 000	1,000 °	3,203,000 °
— 4 / —	40,700 °	°	40,700 °	°	40,700 °
A REPORTER fr	626,675,610 °	45,714,100	672,387,710 °	9,526,040 °	662,861 670 °

NATURE DES VALEURS	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1907	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1907
RAPPORT fr	626,675,610	45,714,100	672,387,710	9,526,040	662,861,670
Obligations Ville de Namur 1887 3 %	133,000	"	133,000	1,000	132,000
— — 1894 2 1/2 %	349,000	"	349,000	"	349,000
— — 1898 3 %	592,500	"	592,500	2,500	590,000
— Thuin 4 %	13,000	"	13,000	"	13,000
— Blankenberghe 1885 3 %	114,000	"	114,000	1,000	113,000
— — 1893 3 %	34,000	"	34,000	1,000	33,000
— Malines 1885 3 %	89,000	"	89,000	"	89,000
— Dison 1882 3 %	277,500	"	277,500	2,000	275,500
— Hannaut 3 1/2 %	2,478,000	"	2,478,000	18,000	2,460,000
— — 4 1/2 %	59,500	"	59,500	500	59,000
— Laeken 1885 3 %	47,500	"	47,500	500	47,000
— — 1894 3 %	874,000	"	874,000	5,000	869,000
— — 1902 3 %	"	4,080,000	4,080,000	3,500	4,076,500
— Chem de fer secondaires 4 %	2,180,000	"	2,180,000	85,000	2,095,000
— Tramways napolitains 3 %	1,434,500	"	1,434,500	48,000	1,386,500
— — 4 % (fév août)	1,461,000	"	1,461,000	159,000	1,302,000
— — 4 % (janv-juill)	"	250,000	250,000	"	250,000
— Flandre orientale 2 1/2 %	1,963,000	"	1,963,000	13,000	1,950,000
— Liégeois Limbourgeois 3 %	9,772,500	36,000	9,808,500	64,500	9,744,000
— Malines-Perneux 3 %	1,843,500	"	1,843,500	13,000	1,830,500
— Alost 1891 3 %	842,000	"	842,000	7,000	835,000
— Province d'Anvers 2 1/2 %	1,991,500	"	1,991,500	13,500	1,978,000
— — 3 %	481,000	"	481,000	5,500	475,500
— — 3 60 %	984,000	"	984,000	17,000	967,000
— Lokeren 1893 3 %	378,500	"	378,500	1,000	377,500
— Pap de Saventhem 4 %	25,000	"	25,000	25,000	"
— Liégeois-Namurois 3 %	5,743,000	78,000	5,821,000	46,000	5,775,000
— Marcinelle Couillet 4 %	5,638,000	"	5,638,000	75,000	5,563,000
— Chem de fer économ 4 %	2,472,000	"	2,472,000	209,500	2,262,500
— Acieries d'Anglem 4 1/2 %	680,000	"	680,000	23,000	657,000
— — 4 %	1,269,500	"	1,269,500	30,500	1,239,000
— Cockerill 4 %	2,126,500	"	2,126,500	24,000	2,102,500
— Tramways de Varsovie 5 %	478,000	"	478,000	18,500	459,500
A RAPPORT fr	671,498,110	50,158,100	721,656,210	10,439,040	711,217,170

NATURE DES VALEURS	VALEURS en PORTFOLIO au 1 ^{er} janvier 1963	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis	VALEURS en PORTFOLIO au 31 décembre 1963
REPORT. fr	671,498,110	50,158,100	721,656,210	10,453,040	711,217,170
Obligations Tramways bruxellois 5 %	12,781,500		12,781,500	170,000	12,611,500
— — — 5 60 %	5,950,000	1,000,000	4,950,000	65,000	4,865,000
— — de Reims 4 % (janv.-juillet)	552,500	1,000,000	1,352,500	5,500	1,347,000
— — de Reims 4 % (mars-sept.)	1,000,000	"	1 000,000	1,000,000	"
— Veuve De Naeyer et C ^{ie} .	1,000,000	"	1,000,000	1,000,000	"
— Province de Liège 2 1/2 %	918,500	"	918,500	20,000	898,500
— Verviers 1895 5 %	754,000	"	754,000	5,500	748,500
— Binche 1894 2 1/2 %	666,000	"	666,000	7,000	659,000
— Tongres-Bilsen 5 %	121,500	"	121,500	8,500	113,000
— Galeries Saint-Hubert 5 %	205,000	"	205,000	500	204,500
— Lodelinsart 1895 5 %	240,500	"	240,500	1,000	239,500
— Ville de Roulers 1895 2 1/2 %	1,426,000	"	1,426,000	10,500	1,415,500
— Entrepôts d'Anvers 5 1/2 % (mai-novembre)	815,000	"	815,000	56,000	759,000
— Entrepôts d'Anvers 5 1/2 % (janvier-juillet)	1,159,000	"	1,159,000	25,000	1,136,000
— Ville de Bruges 2 1/2 %	9,208,000	1,314,000	10,522,000	37,000	10,485,000
— Compagnie des charbon- nages belges 5 %	1,215,000	"	1,215,000	20,000	1,195,000
— Entreprise de travaux 4 %	1,371,500	"	1,371,500	52,000	1,359,500
— Vedrin 4 %	414,000	"	414,000	35,000	379,000
— Floresse 5 %	959,500	"	959,500	"	959,500
— Caisse de Reports et de Dépôts 5 60 %	1,000,000	"	1,000,000	"	1,000,000
— Chem. de fer du Congo 5 %	9,678,500	"	9,678,500	59,000	9,619,500
— — 4 %	8,456,500	"	8,456,500	265,000	8,191,500
— — 4 1/2 %	321,000	2,513,000	2,834,000	584,000	2,250,000
— Filderbeck 1896 2 1/2 %	1,638,000	"	1,638,000	12,000	1,626,000
— — 1902 5 %	300,000	855,000	1,155,000	"	1,155,000
— Eecloo-Gand 5 %	372,500	23,000	395,500	1,500	394,000
— Contrat 1897 2 1/2 %	968,000	"	968,000	7,000	961,000
— Haut et Bas-Hennu 5 %	66,000	"	66,000	2,000	64,000
— Chem. de fer de Maeseyck 5 %	683,500	2,500	686,000	20,000	666,000
— Comp. des Marches 5 40 %	1,552,000	"	1,552,000	15,000	1,517,000
A REPORTER fr	735,051,610	56,865,600	791,917,210	13,907,040	778,010,170

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTFOLIO au 1 ^{er} janvier 1903	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année	Total.	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTFOLIO au 31 décembre 1903
REPORT fr.	735,051,810	56,865,600	791,917,210	13,907,040	778,010,170
Obligations Tramways florentins 4 1/2 %	976,000	500,000	1,476,000	6,500	1,469,500
— Vicini-Vulnove . . .	1,175,000	"	1,175,000	1,175,000	"
— Middelkerke 1898 3 %	747,000	159,000	886,000	4,000	882,000
— C ^{ie} belge d'assurances gé- nérales 3 25 %	7,000,000	"	7,000,000	"	7,000,000
— C ^{ie} belge d'assurances gé- nérales 3 50 %	500,000	"	500,000	"	500,000
— Forest lez-Bruxelles 5 %	425,200	"	425,200	2,500	420,900
— Milan-Bergame-Frémone 4 %	1,600,000	"	1,600,000	35,000	1,571,000
— Glaces nationales belges 4 %	555,000	"	555,000	27,000	528,000
— Voie étroite 4 %	952,000	"	952,000	21,500	950,500
— Villedu-Montagne 4 1/2 %	5,000,000	"	5,000,000	2,000,000	1 000,000
— — 4 %	6,000,000	"	6,000,000	"	6,000,000
— Tramways prov. de Naples 4 1/2 %	1,050,000	"	1,050,000	"	1,050,000
— Chemins de fer unis 5 60 %	1,636,500	"	1,636,500	20,000	1,616,500
— Tramways verriétois 4 %	910,500	"	910,500	14,000	896,500
— Compagnie du gaz de Saint Josse ten-Noode 4 %	1,075,000	"	1,075,000	17,500	1,057,500
— Tramways d'Odessa 4 1/2 %	970,000	"	970,000	15,000	955,000
— Tramways à vapeur pié- montais 5 1/2 %	1,206,000	"	1,206,000	8,000	1,198,000
— Tramways à vapeur pié- montais 4 %	500,000	"	500,000	"	500,000
— Banque belge de chemins de fer 5 1/2 %	1,970,500	"	1,970,500	10,500	1,960,000
— Turnhout 1899 5 %	396,000	"	396,000	2,500	393,500
— Charleroi-frontière de France 5 3/8 %	7,500	"	7,500	"	7,500
— Russe-Française 4 %	1,529,000	"	1,529,000	10,000	1,519,000
— Dinant 5 %	998,000	"	998,000	5,500	992,500
— Charbonnages du Poirier 4 1/2 %	500,000	"	500,000	24,000	476,000
— Union des Papeteries 4 %	1,250,000	"	1,250,000	271,500	978,500
— Tramways d'Anvers 4 %	"	1,750,000	1,750,000	"	1,750,000
— Gand 1902 3 %	"	6,284,000	6,284,000	"	6,284,000
— Tramways de Bologne 4 %	"	1,000,000	1,000,000	"	1,000,000
— — de l'urin 4 %	"	300,000	300,000	"	300,000
A REPORTER fr.	771,984,810	46,838,600	858,823,410	17,576,840	821,246,570

NATURE DES VALEURS.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 1 ^{er} janvier 1905.	CAPITAL NOMINAL des titres entrés pendant l'année.	Total	CAPITAL NOMINAL des titres sortis.	VALEURS en PORTEFEUILLE au 31 décembre 1905.
REPORT. fr.	771,084,810	46,838,600	838,825,410	17,576,840	821,246,570
Actions privilégiées Bruxelles-Galais 3 %.	1,800,500	76,500	1,877,000	13,000	1,864,000
— Tournai-Jurbise 3 %.	2,708,000	14,000	2,812,000	55,500	2,756,500
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois.	2,346,000	"	2,346,000	"	2,346,000
Bons de caisse ville d'Anvers 3.75 %.	10,000,000	2,000,000	12,000,000	12,000,000	"
— — 3 %.	300,000	"	300,000	300,000	"
— ville de Liège 4 %.	2,700,000	"	2,700,000	2,700,000	"
— Middelkerke 4 %.	100,000	"	100,000	"	100,000
— St-Gilles-lez-Bruxelles 4 %.	3,000,000	"	3,000,000	3,000,000	"
— Bruxelles 4 %.	207,000	"	207,000	"	207,000
— Lierre 3.60 %.	100,000	50,000	150,000	150,000	"
— Spa 3 1/2 %.	"	80,000	80,000	"	80,000
— Menin 3 1/2 %.	"	90,000	90,000	"	90,000
Cautionnements des comptoirs agri- coles, etc.	201,525	40,500	242,025	38,000	204,025
Créances hypothécaires.	14,019,978 61	1,168,000	15,187,978 61	1,531,099 95	13,656,878 66
Prêts consentis aux sociétés ayant pour objet la construction ou l'achat d'habitations ouvrières.	51,404,270 78	5,502,180	56,906,450 78	443,245 14	56,463,205 64
Prêts agricoles.	6,755,241 40	1,407,275	8,250,516 40	887,531 40	7,363,185
Annuités souscrites par les provinces et les communes.	2,412,141 10	"	2,412,141 10	464,069 74	1,947,171 36
Annuités dues par divers.	15,538,921 81	3,901,283	19,440,204 81	3,097,081 38	15,442,223 43
	885,066,388 70	81,258,338	966,924,726 70	43,157,967 61	923,766,759 09

**DÉCLARATION de la Commission de surveillance sur le Rapport annuel
de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.**

La Commission de surveillance instituée près la Caisse d'amortissement et la Caisse des dépôts et consignations déclare qu'il résulte de sa vérification, à la date du 31 décembre 1903, que le portefeuille de ces deux institutions se composait, ainsi que cela se trouve constaté dans le rapport de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, des titres et valeurs ci-après :

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEMENT de cet établissement.	
A.			
Caisse des dépôts et consignations :			
Titres 2 1/2 %, belge.	6,163,497 64	80,000 »	6,223,497 64
— 3 % — (1 ^{re} série)	15,067,075 »	1,430,800 »	16,497,875 »
— 3 % — (2 ^e série)	58,979,395 72	500,360 »	59,479,755 72
— 3 % — (3 ^e série)	11,000,000 »	242,700 »	11,242,700 »
Obligations 4 % Caisse d'annuités	»	320 »	320 »
— 4 1/2 % —	»	2,865 »	2,865 »
Actions privilégiées Grand-Luxembourg	»	3,500 »	3,500 »
	91,209,968 36	2,240,545 »	93,450,513 36
B.			
Caisse de milice. — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	2,410 29	»	2,410 29
C.			
Caisse de milice. — Levée de 1872 :			
Livret de la Caisse d'épargne	21,240 68	»	21,240 68
D.			
Caisse de milice. — Levée de 1873 :			
Livret de la Caisse d'épargne	13,706 49	»	13,706 49
E.			
Caisse de milice. — Levée de 1874 :			
Livret de la Caisse d'épargne	75,907 02	»	75,907 02

F.	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
Caisse générale d'épargne et de retraite :			
Titres 2 1/2 % belge	16,200,000 »	577,600 »	16,577,600 »
— 3 % — (1 ^{re} série).	76,000,000 »	5,035,500 »	81,035,500 »
— 3 % — (2 ^e série).	285,000,500 »	2,141,250 »	287,141,750 »
— 3 % — (3 ^e série).	86,503,000 »	1,834,200 »	88,337,200 »
Obligations 4 1/2 % Caisse d'annuités	»	123,100 »	123,100 »
— 3 % — —	»	21,356,700 »	21,356,700 »
— 2 1/2 % — —	»	500,000 »	500,000 »
— 4 1/2 % Crédit communal	12,101,300 »	»	12,101,300 »
— 3 % — —	54,964,500 »	4,904,400 »	59,868,900 »
— 3 % — — 1861	»	228,800 »	228,800 »
— 3 % Vicinaux (janvier-juillet).	»	1,028,100 »	1,028,100 »
— 3 % — (mai-novembre)	»	2,991,500 »	2,991,500 »
— 2 1/2 % —	»	4,106,400 »	4,106,400 »
— 3.60 % Province d'Anvers 1901	»	967,000 »	967,000 »
— 3 % — — 1891	»	475,500 »	475,500 »
— 2 1/2 % — — 1896	»	1,978,000 »	1,978,000 »
— 2 1/2 % Brabant	»	9,345,000 »	9,345,000 »
— 2 1/2 % Flandre orientale	»	1,950,000 »	1,950,000 »
— 4 1/2 % Province de Hainaut	»	59,000 »	59,000 »
— 3 1/2 % — —	»	2,460,000 »	2,460,000 »
— 2 1/2 % — de Liège 1894	»	898,500 »	898,500 »
— 3 % — de Namur 1886.	»	34,000 »	34,000 »
— 3.60 % — — 1902.	»	193,000 »	193,000 »
— 3 % Alost 1891	»	835,000 »	835,000 »
— 2 1/2 % Binche 1894.	»	659,000 »	659,000 »
— 3 % Blankenberghe 1885	»	113,000 »	113,000 »
— 3 % — 1895	»	33,000 »	33,000 »
— 2 1/2 % Bruges 1896.	»	10,485,000 »	10,485,000 »
Bons de caisse 4 % Bruxelles	»	207,000 »	207,000 »
Obligations 3 % Charleroi 1880	»	125,000 »	125,000 »
— 3 3/4 % — 1901	»	1,500,000 »	1,500,000 »
— 2 1/2 % Courtrai 1897	»	961,000 »	961,000 »
— 3 % Dinant 1902	»	992,500 »	992,500 »
A REPORTER . fr.	530,769,300 »	78,898,050 »	609,667,350 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du SOUS-SECRÉTAIRE de cet établissement.	
REPORT . . . fr.	550,760,300 »	78,898,050 »	609,667,350 »
Obligations 3 1/2 % Dison 1882	»	275,500 »	275,500 »
— 2 1/2 % Etterbeek 1896	»	1,626,000 »	1,626,000 »
— 3 % — 1902	»	1,155,000 »	1,155,000 »
— 3 % Forest lez-Bruxelles	»	420,900 »	420,900 »
— 3 % Gand 1902	»	6,284,000 »	6,284,000 »
— 3 % Ixelles 1880	»	267,000 »	267,000 »
— 3 % — 1894	»	594,500 »	594,500 »
— 2 1/2 % — 1895	»	1,721,000 »	1,721,000 »
— 3 % — 1897	»	1,023,000 »	1,023,000 »
— 3 % — 1902	»	249,500 »	249,500 »
— 3 % Laeken 1885	»	47,000 »	47,000 »
— 3 % — 1894	»	869,000 »	869,000 »
— 3 % — 1902	»	4,076,500 »	4,076,500 »
— 2 1/2 % Ville de Liège 1855	»	183,120 »	183,120 »
— 3 % — 1860	»	36,500 »	36,500 »
— 3 % Lodelinsart 1895	»	239,500 »	239,500 »
— 3 % Lokeren 1891	»	377,500 »	377,500 »
— 3 % Malines 1885	»	89,000 »	89,000 »
Bons de caisse 3 1/2 % Menin	»	90,000 »	90,000 »
Obligations 3 % Middelkerke 1898	»	882,000 »	882,000 »
Bons de caisse 4 % —	»	100,000 »	100,000 »
Obligations 3 % Ville de Namur 1887	»	132,000 »	132,000 »
— 2 1/4 % — 1894	»	349,000 »	349,000 »
— 3 % — 1898	»	590,000 »	590,000 »
— 2 1/2 % Roulers 1895	»	1,415,500 »	1,415,500 »
— 3 % Saint-Gilles 1882	»	192,500 »	192,500 »
— 3 % — 1893	»	636,500 »	636,500 »
— 3 % — 1894	»	589,000 »	589,000 »
— 3 % — 1895	»	342,000 »	342,000 »
— 3 % — 1897	»	1,364,000 »	1,364,000 »
— 3 % — 1902 (avril-octobre)	»	2,139,000 »	2,139,000 »
— 3 % — 1902 (mars-septembre)	»	549,500 »	549,500 »
— 3 % — 1902 (15 mai-15 novembre)	»	6,044,000 »	6,044,000 »
A REPORTER . . . fr.	550,760,300 »	113,847,570 »	644,616,870 »

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du Gouverneur de cet établissement.	
REPORT. fr.	530,769,500	113,847,570	644,616,870
Obligations 3 % Saint-Josse-ten-Noode 1881	"	530,500	530,500
— 3 % — 1902	"	321,000	321,000
— 2 1/2 % Schaerbeek 1897	"	1,092,500	1,092,500
— 3 % — 1902	"	660,500	660,500
Bons de caisse 3 1/2 % Spa.	"	80,000	80,000
Obligations 4 % Thuin.	"	13,000	13,000
— 3 % Turnhout 1899	"	393,500	393,500
— 5 % Verviers 1893	"	748,500	748,500
— 3.25 % Assurances générales.	"	7,000,000	7,000,000
— 3.50 % — —	"	500,000	500,000
— 3 1/2 % Banque belge de chemins de fer	"	1,960,000	1,960,000
— 3.60 % Caisse de Reports	"	1,000,000	1,000,000
— 3 1/2 % Compagnie Immobilière	"	3,500,000	3,500,000
— 3.40 % — —	"	1,800,000	1,800,000
— 3.20 % Crédit foncier	"	4,050,000	4,050,000
— 3.60 % — —	"	3,203,000	3,203,000
— 4 % — —	"	40,700	40,700
— 3 % Galeries Saint-Hubert	"	204,500	204,500
— 3 1/2 % Société générale.	"	4,624,500	4,624,500
— 3 % Anvers-Gand	"	469,000	469,000
Actions privilégiées 3 % Anvers-Gand	"	149,000	149,000
Obligations 3 % Anvers-Rotterdam.	"	4,097,000	4,097,000
— 5 % Braine-Gand.	"	1,245,000	1,245,000
Actions privilégiées 3 % Bruxelles-Lille-Calais	"	1,864,000	1,864,000
Obligations 3 5/8 % Charleroi-Frontière	"	7,500	7,500
— 4 1/2 % Chemin de fer du Congo.	"	2,250,000	2,250,000
— 4 % — —	"	8,191,500	8,191,500
— 3 % — —	"	9,619,500	9,619,500
— 5 % Ecclou-Gand.	"	394,000	394,000
— 3 % Est belge.	"	4,937,500	4,937,500
— 3 % Flandre occidentale (1 ^{re} série)	"	470,500	470,500
— 3 % — — (2 ^e —)	"	3,294,000	3,294,000
A REPORTER fr.	530,769,500	182,558,270	713,327,570

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE conformément à la déclaration du convertisseur de cet établissement.	
REPORT fr.	530,769,300 .	182,558,270 .	713,327,570 .
Obligations 5 % Haut et Bas-Flénu	»	64,000 .	64,000 .
— 3 % Liège-Maestricht	»	918,000 .	918,000 .
— 5 % Liégeois-Limbourgeois	»	9,744,000 .	9,744,000 .
— 5 % Liégeois-Namurois	»	5,775,000 .	5,775,000 .
Actions à revenu fixe Liégeois-Namurois	»	2,546,000 .	2,546,000 .
Obligations 3 % Chemin de fer de Maeseyck	»	660,000 .	660,000 .
— 5 % Malines-Terneuzen	»	1,830,500 .	1,830,500 .
— 3 % Mons-Hautmont	»	474,500 .	474,500 .
— 8 % —	»	1,054,000 .	1,054,000 .
— 5 % Namur-Liège (1 ^{re} et 2 ^{me} séries)	»	6,041,500 .	6,041,500 .
— 5 % Nord belge	»	7,044,500 .	7,044,500 .
— 3 % Nord de la Belgique	»	6,139,500 .	6,139,500 .
— 3.60 % Chemins de fer réunis	»	1,616,500 .	1,616,500 .
— 3 % Sambre-et-Meuse	»	844,000 .	844,000 .
— 4 % — —	»	199,000 .	199,000 .
— 4 1/2 % — —	»	922,000 .	922,000 .
— 3 % Tongres-Bilsen	»	113,000 .	113,000 .
Actions privilégiées 3 % Tournai-Jurbise	»	2,756,500 .	2,756,500 .
Obligations 4 % Entreprise générale de travaux	»	1,339,500 .	1,339,500 .
— 4 % Tramways d'Anvers	»	1,750,000 .	1,750,000 .
— 4 % — de Bologne	»	1,000,000 .	1,000,000 .
— 3 % — bruxellois	»	12,611,500 .	12,611,500 .
— 3.60 % — —	»	4,865,000 .	4,865,000 .
— 4 % Chemins de fer économiques	»	2,262,500 .	2,262,500 .
— 4 % Tramways florentins	»	1,469,500 .	1,469,500 .
— 4 % Milan-Bergame-Crémone	»	1,571,000 .	1,571,000 .
— 5 % Tramways napolitains	»	1,386,500 .	1,386,500 .
— 4 % — — (février-août)	»	1,302,000 .	1,302,000 .
— 4 % — — (janvier-juillet)	»	250,000 .	250,000 .
— 4 1/2 % — d'Odessa	»	955,000 .	955,000 .
— 3 1/2 % — piémontais	»	1,198,000 .	1,198,000 .
— 4 % — —	»	500,000 .	500,000 .
A REPORTER fr.	530,769,300 .	283,561,270 .	794,330,570 .

	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du GOUVERNEUR de cet établissement.	
REPORT. . . . fr.	530,769,300	203,561,270	794,330,570
Obligations 4 1/2 % Tramways provinciaux de Naples. . .	"	1,050,000	1,050,000
— 4 % Railways à voie étroite	"	930,500	930,500
— 4 % Tramways de Reims	"	1,347,000	1,347,000
— 4 % — de Turin	"	300,000	300,000
— 4 % Russe-Française	"	1,519,000	1,519,000
— 4 % Chemins de fer secondaires.	"	2,095,000	2,095,000
— 5 % Tramways de Varsovie	"	459,500	459,500
— 4 % — verviétois	"	896,500	896,500
— 4 1/2 % Angleur	"	657,000	657,000
— 4 % —	"	1,239,000	1,239,000
— 4 % Cockerill.	"	2,102,500	2,102,500
— 4 % Marcinelle-Couillet	"	3,563,000	3,563,000
— 5 % Providence	"	117,000	117,000
— 4 % —	"	347,000	347,000
— 3 % Charbonnages belges.	"	1,195,000	1,195,000
— 4 1/2 % — du Poirier	"	476,000	476,000
— 5 % Produits au Flénu.	"	81,000	81,000
— 3 1/2 % —	"	1,375,000	1,375,000
— 4 % Vieille-Montagne	"	6,000,000	6,000,000
— 4 1/2 % —	"	1,000,000	1,000,000
— 4 % Glaces de Florefle	"	959,500	959,500
— 4 % — nationales belges.	"	528,000	528,000
— 4 % Gaz de Saint-Josse-ten-Noode.	"	1,057,500	1,057,500
— 3 % Quenast (1 ^{re} et 3 ^e séries).	"	282,000	282,000
— 3 % — (2 ^e série).	"	13,000	13,000
— 4 % Union des Papeteries	"	978,500	978,500
— 4 % Vedrin	"	379,000	379,000
— 3 1/2 % Entrepôts d'Anvers (15 mai-15 novembre)	"	759,000	759,000
— 3 1/2 % — (janvier-juillet)	"	1,136,000	1,136,000
— 3.40 % Compagnie des Marchés.	"	1,517,000	1,517,000
Cautionnements des comptoirs agricoles, etc.	"	204,025	204,025
	530,769,300	298,124,795	828,894,095

G	TITRES ET VALEURS		TOTAL.
	représentés à la COMMISSION.	déposés à la BANQUE NATIONALE, conformément à la déclaration du Gouvernement de cet établissement.	
Fonds de provision monétaire :			
Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	1,286,500 »	53,700 »	1,320,200 »
— 5 % — (2 ^e série).	1,592,000 »	133,000 »	1,725,000 »
— 5 % — (3 ^e série).	525,200 »	103,000 »	628,200 »
	3,383,700 »	289,700 »	3,673,400 »

H**Caisse d'amortissement :**

Titres 5 % belge (1 ^{re} série)	»	523,600 »	523,600 »
— 5 % — (2 ^e série)	»	322,000 »	322,000 »
— 5 % — (3 ^e série)	»	257,000 »	257,000 »
	»	1,102,600 »	1,102,600 »

Elle déclare en outre que les vérifications auxquelles elle a procédé trimestriellement ont permis d'établir, chaque fois, la conformité du portefeuille avec les états de situation de ces institutions.

La Commission a arrêté, de concert avec le délégué de M. le Ministre des Finances et des Travaux publics, le 31 décembre 1903, en conformité de l'article 43 de l'arrêté royal du 2 novembre 1848, les écritures du Journal et du Grand-Livre de l'année 1902, ainsi que le Journal de l'année 1903, en ce qui concerne les opérations de la Trésorerie et de la Dette publique.

Bruxelles, le 7 avril 1904.

(Signé) P. TACK.
BOURGEOIS.
EDMOND MESENS.

